



CENTRE SCOLAIRE LES TOURNESOLS

Bd. Maurice Herbette, 24 - 1070 Bruxelles - 0486.33.08.01

Jeudi 20 juin 2024

MATÉRIEL SCOLAIRE / EFFETS PERSONNELS 2024-2025

Chers parents,

Les élèves de 3ème primaire bénéficieront cette rentrée 2024-2025 de la gratuité scolaire grâce à une subvention de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Cette subvention spécifique, tout comme existant déjà pour l'enseignement maternel, visera en priorité l'achat de fournitures scolaires.

Pour l'année scolaire 2024-2025, la **GRATUITÉ SCOLAIRE** concernera les classes **maternelles** et **P1/P2/P3**. Le matériel scolaire sera donc gratuit pour ces élèves.

CLASSES MATERNELLES + P1/P2/P3

Veuillez trouver ci-joint la liste des **EFFETS PERSONNELS** à apporter le lundi 26 aout 2024 (pas repris dans la gratuité scolaire).

P4/P5/P6

Veuillez trouver ci-joints les listes du **MATÉRIEL SCOLAIRE** et des **EFFETS PERSONNELS** à apporter le lundi 26 aout 2024.

Vous pouvez acheter ce matériel scolaire :

1. DANS LE MAGASIN DE VOTRE CHOIX (Important : Vous êtes libres de choisir les marques.)
ou
2. DE LE COMMANDER À L'ÉCOLE : **AU PLUS TARD LE 5 JUILLET**
➡ Remettre la commande + paiement en espèces au secrétariat
ou
➡ Remettre la commande au secrétariat + virement sur le compte de Mr Lanzetti Tino.

Mr Lanzetti Tino : BE 84 7360 0609 1159

communication : NOM + PRENOM + CLASSE

REMARQUES :

- Afin de garantir la livraison du matériel scolaire de votre enfant pour le lundi 26 aout, aucune commande et/ou paiement ne seront acceptés après le 5 juillet (= pas de matériel à la rentrée scolaire).
- Pas de virement sur le compte de l'école (le compte de Mr Tino est différent du compte de l'école)
- Si vous avez plusieurs enfants : 1 virement pour chaque enfant

Je vous conseille de ne pas tout racheter si votre enfant possède encore du matériel de l'année précédente en bon état.

D'avance merci pour votre compréhension,
Bien à vous,

La direction
Wright Michelle



CENTRE SCOLAIRE
LES TOURNESOLS

Année scolaire 2024-2025

1ère ANNÉE
MATERNELLE

LISTE DES EFFETS PERSONNELS

- ☐ 1 cartable pouvant contenir :
 - ▶ 1 boîte à collation
 - ▶ 1 boîte à tartines (collation et tartines séparées)
 - ▶ 1 gourde
 - ▶ 1 boîte pour le goûter si votre enfant reste à la garderie
- ☐ 2 boîtes de mouchoirs
- ☐ 4 paquets de lingettes
- ☐ 1 petite couverture (sieste)
- ☐ 1 boîte à chaussures contenant :
 - ▶ 3 pantalons
 - ▶ 3 paires de chaussettes
 - ▶ 3 culottes ou slips
 - ▶ 2 T-shirts
 - ▶ 1 pull
 - ▶ 4 sacs en plastique

IL EST IMPORTANT :

- que votre enfant ait acquis la propreté;
- de noter le prénom de votre enfant sur toutes ses affaires (chaque jour);
- que votre enfant ne porte pas de chaussures à lacets (Velcro ou tirette).

